

CAP

INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

RNCP 35696 - Niv 3



FORMATION RÉMUNÉRÉE SUR 1 OU 2 ANS

APPRENTISSAGE
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Date d'enregistrement : 15/05/2021



Vous êtes intéressé par cette formation, contactez nous : MFU RENNES

12 Les Rabinardières 35760 SAINT GRÉGOIRE Tél: 02 23 25 01 66 secretariat.mfu-rennes@mfr.asso.fr www.mfu-rennes-stgregoire.fr L'agent intervient dans les travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation des bâtiments dans les logements individuels et structures collectives (établissements scolaires, établissements médico-sociaux, bailleurs sociaux...) ou pour le compte d'entreprises multi-techniques.

Objectifs de la formation (aptitudes et compétences)

La formation permet de se préparer au CAP Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments (IMTB) et de valider les blocs de compétences :

- Étude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques

Contenu

- · Mathématiques et physique-
- Français et histoire-géographie
- EPS
- Anglais
- Prévention santé environnement
- Sécurité en entreprise
- Technologie des bâtiments

- · Communication en situation professionnelle
- · Installation, mise en service et maintenance d'équipements électriques, domotiques, sanitaires et thermiques
- Réalisation, pose et réparation des ouvrages menuisés, revêtements de sol et revêtements muraux



Pré-requis

Avoir 16 ans.

L'âge peut être abaissé à 15 ans si le candidat a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Formation accessible après positionnement. La MFU met en place des accompagnements spécifiques.

Tarifs

Formation prise en charge, voir grille tarifaire.

Méthodes mobilisées

Présentiel au CFA, alternance entre théorie, exercices pratiques et mises en situation.

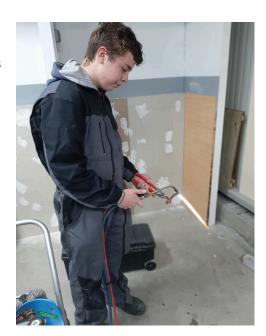
Modalités d'évaluation

Évaluation des compétences tout au long de la formation. Passage de l'examen en épreuves terminales.

Durée de formation et délais d'accès

- Sur 2 ans: 400 heures par an au CFA, soit 12 semaines par an
- Sur 1 an : possibilité d'un parcours aménagé et d'allègement de formation après entretien de positionnement.

Possibilité d'entrée en formation tout au long de l'année, après validation des pré-requis et entretien de positionnement









Débouchés

- Agent de maintenance des bâtiments
- Employé technique dans les services des collectivités publiques
- Salarié d'entreprise multi-technique
- Poursuite d'études vers une spécialisation

Fiche ROME: I1203

Les + de la formation

- Un accompagnement personnalisé
- Des plateaux techniques
- Validation du certificat de Sauveteur Secouriste du Tṛavail, d'une Habilitation électrique, Attestation R408 (Échafaudage)